

## PRE JAQUET – LES JARDINS DE LA SOURCE

Le plan de quartier « Pré Jaquet » est situé à l'ouest du village de Romanel-sur-Lausanne, sur 10 parcelles, d'une superficie de 21'862 m<sup>2</sup>, site de l'ancienne usine d'eau minérale « Romanette », à une centaine de mètres au nord de la gare du LEB de Romanel-sur-Lausanne.



Le plan de quartier permet la réalisation de 23'150 m<sup>2</sup> de surface de plancher déterminante (spd) destinée à l'habitation et à quelques activités et surfaces de vente à l'échelle du quartier et du village.



## 1.2 Concept architectural

Romanel-sur-Lausanne, située entre Yverdon et Lausanne, desservie par la ligne du LEB, jouit à ce jour d'une situation idéale, lui permettant une croissance de population et un renouveau pour cette petite ville de 3300 habitants. C'est dans ce cadre que la Commune a étudié le Plan de Quartier de Pré Jaquet. Voisin de la Gare du LEB, il abrite également la source de La Providence, oubliée puis retrouvée en 1879. Ces sources alcalines sont à l'origine des armoiries de Romanel-sur-Lausanne. Le projet se développe dans cette volonté de densifier cette zone par la création d'un garage commun enterré, reliant dix bâtiments en surface. Ce projet offre à la communauté près de 250 logements, des commerces de proximité, il propose une mixité de typologies allant du studio au 4,5 pièces, offrant ainsi une solution adaptée à tout type de ménage.

Le concept architectural est né d'une volonté d'unité du construit, et de création d'un dialogue direct entre les bâtiments et l'aire de mouvement centrale. Cette surface est à usage public en nature de rue, de cour et place publique, son utilisation principale est vouée à la circulation piétonne (mobilité douce). Une voie renforcée est également prévue afin de permettre le passage de véhicules d'urgence.

L'implantation de ces bâtiments se fait au travers de plots à l'Ouest et de volume en « L » à l'Est. La succession de ces volumes en quinconce suggère des percées visuelles sur l'est et l'ouest de la parcelle. Par leur front de façade, ces bâtiments définissent une allée centrale qui mène à une placette déterminée par une barre de logements longilignes. Au rez-de-chaussée de cette placette, des bureaux et commerces de proximité prennent place pour animer un quartier mixte.

Une intention de contester l'idée de massification verticale marque les premières esquisses des volumes. Les bâtiments se balancent entre grands balcons marquant l'horizontalité et lignes verticales marquées naturellement par les ouvertures du bâtiment.



Les habitations, distribuées en dix bâtiments, s'enracinent par le garage enterré desservant ces derniers. Cette construction souterraine, dans une volonté insatiable de

dialogue avec l'extérieur, communique avec la surface à l'aide de puits de lumière arborisés et des percées de jours créées par des sauts de loup. Ces différents atouts permettent au garage d'avoir une ventilation naturelle en complément de l'échange créé entre sous-sol et superficie. A ce niveau nous trouvons également les locaux techniques et les caves respectives à chaque bâtiment. Une entrée et une sortie automobile/piétonne au garage de 250 places se fait provisoirement au Nord de la parcelle, côté chemin du Taulard, laissant sa place à l'entrée définitive qui se situera au Sud du Quartier « Les Jardins de La Source ». Les bâtiments, composés de plusieurs volumes alternant 3/4 étages (sur rez) et attiques en retrait, s'implantent sur la parcelle le long de l'artère centrale.

Les façades Nord des bâtiments, moins ensoleillées, sont dédiées à la réception des entrées piétonnes. À l'opposé, les façades Sud, sont exclusivement destinées à la vie des habitants et offrent des espaces intérieurs privilégiés. Les volumes recherchent une échelle plus humaine conférée par les hauteurs des bâtiments qui accompagnent la pente naturelle du terrain, ainsi que certains bâtiments qui ouvrent une partie de leur rez-de-chaussée, créant un passage/abri dans une volonté d'inviter les personnes à faire partie de cette vie de quartier, être acteurs et pas seulement spectateurs.



L'artère principale, « L'aire de Mouvement », suggère une promenade au centre du quartier, comme une invitation au public, à l'image d'une source ou d'un ruisseau sur les rives où la vie apparaît et la société prospère.

Cette balade s'étend également aux aménagements paysagers respectifs à chaque bâtiment. Des points d'eau ponctuels viennent encadrer et, sous forme d'écriteau, conter la mémoire du site et de sa source de la Providence. La parcelle sera le berceau de diverses plantations indigènes et d'une redécouverte d'essences oubliées. Ce respect de la flore s'étend également à la faune locale. Les acrotères et toitures des bâtiments serviront de refuge aux chauves-souris et martinets, des espèces en voie d'extinction dans nos villes. Les talus, aménagés en conscience, offriront également des espaces dédiés à l'installation d'hôtels à insectes pour favoriser la biodiversité dans une perspective d'un quartier durable.